

Sur le front de la lutte anti-fermeture de classes, à Dieppe et alentour, dans les écoles et les collèges

Par Anne-Sophie Groué

6-8 minutes

Carte scolaire. Quelques bonnes nouvelles et encore beaucoup de mobilisation, à Dieppe et ailleurs, pour faire reculer l'inspection qui envisage la fermeture de certaines classes dans les écoles et collèges à la rentrée 2021.

La mobilisation des élus, enseignants, parents d'élèves et syndicat semble déjà avoir payé, comme l'indique un communiqué commun de la CGT et la CGT Éduc'action de Dieppe : « *La fermeture envisagée à l'école Michelet (qui maintient néanmoins son mouvement lundi 8 février à 8 h à Dieppe, NDLR) a été annulée. Des ouvertures sont prévues en élémentaire à Paul-Langevin et Sonia-Delaunay (dédouplement du CE1, NDLR) ainsi qu'à la maternelle Paul-Langevin (dédouplement de la grande section de maternelle, NDLR).* » Deux autres ouvertures seraient acquises, à Blainville et à la maternelle Jeanne-Magny (dédouplement de la grande section de maternelle).

Écoles et collèges

La situation reste préoccupante pour l'école Richard-Simon qui

pourrait perdre une classe, et pour les maternelles de Sonia-Delaunay et Elsa-Triolet où l'avenir d'une classe est là aussi en suspens. La CGT maintient donc l'appel à la mobilisation lancé pour demain samedi 6 février à 10 h sur le pont Ango, afin de soutenir ces écoles ainsi que celles d'Arques-la-Bataille (où une fermeture sur les deux envisagées est toujours d'actualité). Il s'agira également de réclamer le retour des écoles Michelet et Sonia-Delaunay en Rep+ (bataille de longue haleine) et de défendre les collèges où les dotations horaires Qglobales amènent à supprimer des classes : Alexandre-Dumas et Claude-Delvincourt.

Journée école morte

Au collège Claude-Delvincourt, justement, c'était école morte jeudi toute la journée, pour protester contre la dotation horaire menant à la suppression d'une classe de 5e (trois divisions pour 84 élèves). Les parents d'élèves mobilisés ont bloqué l'accès aux enseignants dès 7 h 30, mais ont laissé passer les jeunes, qui ont été pris en charge par des surveillants : « *Sur 380 élèves environ, une quarantaine étaient présents* », indique l'un des parents d'élèves présents. Au collège Alexandre-Dumas de Neuville, les heures en moins promettent aussi des coupes claires dans le nombre de classes. À Blangy-sur-Bresle, profs, parents et élus ont échangé, mardi dernier, sur les menaces de fermetures de classes en 6e et en 4e au [collège du Campigny](#) ; une pétition a été mise en ligne par les représentants des parents d'élèves.

Le député Sébastien Jumel, en plus d'une interpellation du ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer pendant les questions au gouvernement, mardi 2 février, a écrit avec tous les maires de la circonscription concernés par des

menaces de fermetures de classes, un courrier à Olivier Wambecke, Dasen (Directeur académique des services de l'Éducation nationale de Seine-Maritime). Le document reprend, pour chaque groupe scolaire, les arguments en faveur du maintien, voire de l'ouverture des classes. Le Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) doit se réunir mercredi 10 février pour étudier la carte scolaire...



Au collège Delvincourt, c'était une journée « école morte ».
(Photo PN)

Déjà trois jours de mobilisation à Val-de-Scie

Les enseignants et la direction du collège René-Coty de Val-de-Scie ont reçu la semaine dernière l'enveloppe d'heures attribuée au collège par la direction académique. Les enseignants ont découvert avec stupeur des effectifs erronés, en deçà de la réalité : près de 40 élèves, dont certains dépendent des Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis), ont été oubliés. « *Cette décision de l'inspection académique va*

impliquer une augmentation des effectifs par classe, tempêtent les enseignants en colère. S'y ajouteront les élèves d'Ulis (en situation de handicap), priorité jadis nationale, qui n'auront pas été comptés dans les effectifs malgré la nécessité d'inclusion scolaire. De plus, nous n'aurons plus les moyens matériels d'accueillir les Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) ayant droit à une notification issue de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Au total, 36 élèves ne sont pas comptabilisés par le rectorat, mais se retrouveront bien dans nos classes. »

Consternés, les profs ajoutent : « *Si cette décision est définitivement validée par le DASEN (Directeur académique des services de l'Éducation nationale de Seine-Maritime), des postes d'enseignants seront supprimés ou partagés vers d'autres établissements avec des conditions de travail dégradées et un manque de disponibilité des enseignants. »*

Selon les dirigeants du collège, le DASEN n'a pas fourni de réponse claire. « *Il s'est manifesté auprès de notre chef d'établissement pour connaître les noms des professeurs en grève pédagogique, expliquent les enseignants. Une intimidation pour faire pression ? À ce jour, nous avons reçu le soutien de Sébastien Jumel, député et celui de Chantal Cottereau, vice-présidente du Département. Nous avons également alerté les familles, les élus locaux et le maire d'Auffay, Christian Suronne. »*

Les actions effectuées : mardi 2 février, une grève pédagogique avec prise en charge des élèves sans donner de cours ; mercredi 3 février, une mobilisation des enseignants et personnels, soutenue par les parents d'élèves devant le collège en fin de matinée ; jeudi 4 février, grève pédagogique toute la journée. Une pétition a été lancée en ligne : <http://chng.it>



L'équipe enseignante ne fait pas les mêmes comptes que l'inspection. (Photo PN)

À Arques, bataille à demi gagnée et mobilisation continue

L'association des parents d'élèves du groupe scolaire présidée par Christèle Bourgois, soutenue par les élus et les enseignants a manifesté, jeudi 4 février en matinée, devant l'école à l'annonce de la fermeture de deux classes. Alors que les élèves ont plus de difficultés, qu'une dizaine d'enfants de l'IME accueillis en inclusion ne sont pas comptabilisés, que l'ouverture de l'Idefhi (Institut départemental de l'enfance, de la famille et du handicap pour l'insertion) en 2022 et la construction de logements amèneront des enfants (hausse d'effectifs attendue dès l'année scolaire suivante). Enfin, l'école est classée en Rep avec classes dédoublées en CP et CE1. L'école sera fermée en signe de protestation lundi 8 et mardi 9 février. Maryline Fournier, maire : « *Ces mesures ne tiennent*

pas compte du terrain : construction de 27 logements sociaux et de l'Idefhi, inclusion d'enfants de l'IME, éducation prioritaire. »
Et même si l'une des deux classes menacées est sauvée, le compte n'y est pas pour les Arquais.